



DEL- 2025 - 0004

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 13  
Votants : 14

**OBJET :**

**DÉCLARATIONS DE  
BIENS SOUMIS AU  
DROIT DE  
PRÉEMPTION**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 27 février  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2025

**PRÉSENTS** : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., Mme  
PETITEAU M-E, M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F., Mme  
BARON A, Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme  
LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.,

**EXCUSÉS** : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M  
CARETTE C., Mme HERBRETEAU M-A, M GAULTIER J-L,

**POUVOIRS** : Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme  
Clothilde JOLIVET

**SECRETAIRE** : Mme PASQUEREAU C.  
-----

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 31 janvier 2025 :

- E 2086 21 rue de l'école 968 m<sup>2</sup>

Appartenant aux consorts GOURBIL (demandé par Maître JUGAN –  
MONTFAUCON MONTIGNE)  
Parcelle située en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 7 février 2025 :

- E 2401 41 bis rue du Vignoble 767m<sup>2</sup>

Appartenant à Mme RANNOU et M ROSIER (demandé par Maître PENARD à  
VALLET)  
Parcelle située en zone Ub et A

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.  
Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le - 4 MARS 2025

Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : - 4 MARS 2025



Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,  
**Le Maire,**  
**Pascal EVIN**

